

## Réunion du 4 Novembre 2021

L'an deux mille vingt et un, le jeudi 4 novembre à 20h, le Conseil Municipal de la Commune de MUR-DE BARREZ, dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est réuni en séance publique, à la Salle des Mariages, sous la présidence de Monsieur Pierre IGNACE, Maire.

**Présents :** Mmes Josette SERRES, Lucette FONTANGE, Adeline JOAN-GRANGE, Anaïs FROMENT MM. Bernard DUBEDAT, Yannick DELMAS, Pierre ROMIEU, Guy LAFORTUNE.

**Membres absentes et excusées :**

Mme Marcelle MAYONADE a donné pouvoir à Bernard DUBEDAT  
 Mme Fannie TUAILLON a donné pouvoir à Yannick DELMAS  
 Mme Martine SAINT-PAUL a donné pouvoir à Lucette FONTANGE  
 Mme Dominique DUMAS a donné pouvoir à Josette SERRE  
 Mme Julie DORLET-PELLETIER a donné pouvoir à Adeline JOAN -GRANGE  
 Mme Monique BARON

Mr Guy Lafortune est élu secrétaire de séance.

Approbation de l'ordre du jour : Unanimité

Approbation du dernier compte-rendu : Unanimité

### DELIBERATIONS

**1. Délibération approuvant la convention d'adhésion Petites Villes de Demain**

Monsieur le Maire donne lecture de la convention d'adhésion Petites Villes de Demain entre la Communauté de Communes Aubrac, Carladez et Viadène, les communes de Laguiole, Saint Amans des Côts et Mur-de-Barrez avec l'Etat et ses partenaires.

Les membres du Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décident à l'unanimité :

- D'approuver cette convention d'adhésion Petites Villes de Demain
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents et à effectuer toutes démarches nécessaires à l'exécution de la présente.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal donnent leurs accords à l'unanimité,

**2. Délibération Décisions Modificatives**

Un prêt à court terme de 200 000 Euros a été sollicité pour les travaux de la maison « Kasper ». Il n'y aura pas de modification du budget à faire car actuellement il y a 220 000 Euros budgétisés en attente des subventions.

Ce crédit de 200 000 Euros rentre en attendant les subventions, sur la ligne budgétisée de 220 000 Euros de subventions attendues.

Pas de modification du budget, ce point ne donne pas lieu à vote.

### 3. Délibération concernant le plan de financement prévisionnel : réhabilitation d'une aire de jeux enfants en aire de jeux et remise en forme intergénérationnelle

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal le projet de réhabilitation d'une aire de jeux enfants en aire de jeux et de remise en forme intergénérationnelle.

Cette aire de jeux est située en proximité directe de la Résidence du Parc de la Corette, c'est pourquoi il nous a semblé opportun d'y associer ce partenaire pour rendre ce projet le plus intergénérationnelle possible, ainsi, un parcours santé seniors est ainsi envisagé.

Ce projet implique des travaux de modernisation et de sécurisation sont ainsi envisagés, en prenant soin de valoriser l'utilisation de matériaux et de savoir-faire locaux.

Les membres du Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décident à l'unanimité :

De solliciter des demandes de subventions  
D'approuver le plan de financement suivant :

DEPENSES	Coût HT (en €)
Achat Jeux enfants et mobilier urbain	30 862.18 €
Pose jeux, mobilier urbain et parcours mobilité seniors	13 336.92€
Création cheminements accessibles PMR	5 182.00€
Ingénierie : bureau de contrôle	350.00 €
Divers et imprévus	268.90 €
<b>TOTAL</b>	<b>50 000.00 €</b>

RECETTES	(En €)
Fond régional d'Innovation	14 000.00 €
Fonds d'Etat	12 500.00 €
Conseil Départemental de l'Aveyron	12 500.00 €
Autofinancement	11 000.00 €
<b>TOTAL</b>	<b>50 000.00 €</b>

D'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents et à effectuer toutes démarches nécessaires à l'exécution de la présente.

#### **4. Délibération pour période d'astreinte déneigement et désignation des agents**

Conformément à la délibération du Conseil Municipal en date du 11 décembre 1998 instaurant, à compter du 1er janvier 1999, une indemnité d'astreinte week-end (du vendredi soir au lundi matin) pour les adjoints techniques qui assurent le déneigement. Les crédits nécessaires étant inscrits au budget 2021.

Le Conseil Municipal, décide de fixer la période prise en compte pour l'hiver 2021/2022, du vendredi 26 novembre 2021 au lundi 27 février 2022.

Les agents désignés pour assurer le service déneigement doivent être titulaires du permis de conduire,

M. Daniel ESPEYRAC et M. André MARTY assureront donc le déneigement pour la saison hivernale. Un planning sera établi et communiqué à chacun.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la période d'astreinte déneigement.

#### **5. Délibération pour subvention à l'association des éleveurs de Race Aubrac du Carladez**

Monsieur le Maire donne lecture de la demande de subvention de l'Association des éleveurs de Race Aubrac du Carladez.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal accordent une subvention de 300€ à cette association.

#### **6. Délibération pour une subvention exceptionnelle à l'amicale des sapeurs-pompiers du Carladez**

Monsieur le Maire donne lecture de la demande de subvention de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers du Carladez.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal accordent une subvention de 100€.

#### **7. Délibération sur la taxe d'aménagement sur le territoire de la commune de Mur de Barrez**

Une homogénéité à 1.5% de la taxe d'aménagement avait été voté en 2012 pour l'ensemble des 6 communes du Carladez.

A ce jour, Brommat et Murols, ne demandent plus de taxe d'aménagement.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal donnent leurs accords à l'unanimité pour conserver une taxe d'aménagement à 1.5%.

### **QUESTIONS DIVERSES**

#### **Noël**

Anaïs Froment présente les manifestations envisagées pour les fêtes de Noël le weekend des 18 et 19 décembre.

Un spectacle a été réservé avec la compagnie »croisillons et compagnie » sur le thème de l'eau le 18 décembre (durée 45 mn) pour 80 personnes maximum. Ce spectacle est plutôt destiné aux enfants. De 6/8 ans. Cette date pose un problème car il y a ce jour-là, le marché de noël à Lacroix Barrez et c'est le seul marché de noël cette année.

Il est demandé à Anaïs de voir si autre possibilité de date avec la compagnie.

Pour le dimanche 19 décembre, Anaïs propose d'organiser un Escape Game pour les adolescents dans le village. Pour se faire, Anaïs fera un message à l'APE afin de trouver des parents bénévoles pour l'organisation.

Un après-midi jeux de sociétés à la salle des fêtes le 22 décembre. Pour cette animation, la médiathèque départementale a été contactée afin d'avoir des jeux. En complément, il est probable que des familles puissent prêter des jeux.

Sylvette et Sandrine vont s'occuper du calendrier de l'avent qui sera placé dès le 1<sup>er</sup> décembre à l'école primaire.

Cette année, la Tour de Monaco sera illuminée, il y aura une projection de jeux de lumières sur celle-ci

#### Les dates des manifestations restent à confirmer

#### Téléthon

Lucette Fontange présente le programme pour le téléthon qui aura lieu le 4 décembre.

Une vente à emporter comme l'an passé sera organisée et le soir, concert de piano sera donné à l'église de Mur de Barrez par M. Eulry Fabrice .

Les bénéfices seront au profit du téléthon.

La location du piano à queue est de 500 euros et M. Eulry propose sa prestation pour 500 euros au lieu des 1.500 habituels. Cette manifestation sera prise en charge pour partie par le comité des fêtes.

Le 26 novembre, il y aura la sortie nocturne des randonneurs qui ensuite participeront à Lacroix-Barrez à la soupe au fromage dont les bénéfices seront au profit du téléthon.

Le dimanche, opération « vide ma chambre » à l'école organisée par l'APE. Les bénéfices également, seront versés au Téléthon.

#### Sainte Barbe

27 novembre, rendez-vous au bar le Monaco à 10h pour la Sainte Barbe, messe en l'église de Mur à 10h30 suivi du dépôt d'une gerbe par les pompiers au monument aux morts.

Ensuite, vin d'honneur et repas à la salle des fêtes par le restaurant Trédoulat/Castagnier, (80 à 100 personnes attendues).

Le soir, soirée dansante à la salle des fêtes de Mur-de-Barrez.

#### Aire de Jeux

Création d'un chemin depuis l'aire de pétanque jusqu'au pump track et reprise de la totalité du chemin existant et projet de refaire le terrain de pétanque. Ces opérations sont reportées sur l'année prochaine.

Une nouvelle enveloppe budgétaire sera à prévoir en 2022.

Il est confirmé en conseil qu'un arbre malade a été coupé à la Corette et non 2 arbres comme il a été rapporté.

De plus, 9 arbres seront plantés pour donner suite aux 9 enfants nés cette année sur notre commune.

Clôture de l'aire de jeux à finaliser.

#### Maison Kaspers

Le chantier se déroule dans les délais.

Il n'y aura pas de charpente ni de toit construits, l'avancement du chantier montre qu'il n'y en a pas la nécessité.

A priori, les échafaudages devraient être supprimés début décembre.

#### Hôtel de Mandilhac

Calendrier remis en cause suite problèmes divers : amiante, disponibilité des matériaux, enlevage des lauzes  
Nouveau calendrier à venir.

Il est confirmé en conseil qu'un arbre malade a été coupé à la Corette et non 2 arbres comme il a été rapporté. De plus, 9 arbres seront plantés pour donner suite aux 9 enfants nés cette année sur notre commune. Clôture de l'aire de jeux à finaliser.

### **Maison Kaspers**

Le chantier se déroule dans les délais.

Il n'y aura pas de charpente ni de toit construits, l'avancement du chantier montre qu'il n'y en a pas la nécessité. A priori, les échafaudages devraient être supprimés début décembre.

### **Hôtel de Mandilhac**

Calendrier remis en cause suite problèmes divers : amiante, disponibilité des matériaux, enlevage des lauzes  
Nouveau calendrier à venir.

### **Rencontre chambre des métiers et chambre du commerce**

Courant novembre, rencontre entre la chambre des métiers, la chambre des commerces, la communauté des communes et trait d'union. Avec pour objectif d'avoir une vision globale de la situation des commerces dans le bourg de Mur-de-Barrez et d'aller ensuite vers les commerçants pour voir où ils en sont et comment les accompagner pour la reprise de leurs établissements.

Sujet primordial et très important pour Mur-de-Barrez et l'ensemble du Carladez.

### **Bornes recharge des véhicules électriques**

En prévision du budget 2022, la Mairie a été contactée par le SIEDA pour l'installation de bornes électriques pour les véhicules.

Proposition d'une borne de charge rapide pour 3.000 euros à charge de la commune.

Bornes identiques à celle actuellement installées à la Corette : 1.000 euros pour une borne double.

Besoin et positionnement à confirmer et à étudier.

### **Ecoles**

Chemin à refaire au niveau de l'école primaire entre le portail du gymnase et l'entrée du stade.

### **Personnel municipal**

Réflexion globale en cours avec Aveyron Ingénierie sur la restructuration et besoins au niveau personnel, locaux etc...

Les entretiens avec l'ensemble du personnel sont en cours.

### **Conseil municipal des jeunes**

Un conseil municipal des jeunes pourrait être mis en place dès l'an prochain.

Ce conseil pourrait être animé par la personne en cours de recrutement au niveau des écoles. Projet encore à l'étude.

### **Bulletin municipal 2021**

Monsieur Yannick Delmas présente l'organisation pour réaliser le prochain bulletin municipal.  
A priori, il y aura 32 pages.

Un tableau précisant les thèmes et les rôles doivent nous parvenir prochainement.  
Yannick attendra des réponses et des articles avant fin novembre.

## Cérémonie du 11 novembre

La cérémonie du 11 novembre sera faite cette année conjointement avec la commune de Taussac.

## Vœux 2022

Les vœux auront lieu le jeudi 20 janvier 2022.

Séance close à 23h30

Le secrétaire de séance,

Le Maire,



*Estelle*

*Le Maire*

*P.O.*

*Montaury*

*P.O. Montaury*

*P.O. Montaury*

*P.O. Montaury*

*P.O. Montaury*

*P.O. Montaury*